

Bureau de la Cotita IdF
Mandat
validé en bureau le 1er février 2011

En référence à la charte ADF-MEDAD du 17 septembre 2007, l'ADSTD et le CETE IdF mettent en place et animent la Cotita IdF. Le pilotage du dispositif est assuré par un bureau restreint dont le mandat est le suivant.

Les missions du bureau de la Cotita IdF

Les missions du bureau de la Cotita IdF sont notamment :

- Le pilotage de l'organisation des Cotita IdF
- Le pilotage de l'organisation des journées techniques
- Le pilotage des clubs métier : définition des thématiques faisant l'objet d'un club, suivi régulier de l'activité
- L'expression des préoccupations stratégiques collectives et le débat sur des orientations générales
- La veille sur les orientations et l'activité des autres Cotita : échange d'informations techniques et réglementaires
- La valorisation des échanges et des références bibliographiques apportées par chacune des parties : site internet de la Cotita, documents de communication
- La régulation des ressources mises au service de la Cotita IdF: Ressources logistiques notamment comme la mise à disposition de salles de réunion ou de conférence.

Le positionnement du bureau de la Cotita IdF

Le bureau de la Cotita IdF est au service et à l'écoute de l'ensemble des membres de la Cotita IdF

La composition du bureau de la Cotita IdF

Le bureau de la Cotita IdF est composé des membres suivants :

Pour les services de l'Etat :

- **CETE IdF:** Emmanuel Neuville, directeur du CETE IdF, DRIEA, co-président de la Cotita, Philippe Jérôme directeur adjoint, Nathalie Eltchaninoff, Chargée de mission Stratégie des activités, Partenariats et Innovation.
- **Direction Interdépartementale des routes d'IdF, DIRIF :** Gérard Sauzet , Directeur interdépartemental des Routes IdF
- **Unité territoriale 92 :** François Bertrand, Directeur de l'unité territoriale 92 de la DRIEA

Pour les conseils généraux :

- **Conseil général 78 :** Alain MONTEIL, Directeur des Routes et des Transports, co-président de la Cotita
- **Conseil général 77 :** Daniel BASCOUL, Directeur des Routes , co-président de la Cotita
- **Conseil général 91 :** Christian GONSON, Directeur général adjoint Equipements et Environnement
- **Conseil général 92 :** Claude GUIHARD, Directeur de la Voirie

Les secrétaires et co-animateurs des clubs seront invités, selon les points à l'ODJ, aux réunions de bureau de la Cotita.

IV. Le fonctionnement du bureau de la Cotita IdF

- Le bureau de la Cotita IdF est co-présidé par les co-présidents de la Cotita.
- Le secrétariat du bureau de la Cotita IdF est assuré par le Cete IdF
- Le bureau de la Cotita IdF se réunit à rythme régulier au moins trimestriel
- Les compte rendus et documents de travail sont mis à disposition
 - sur le site internet de la Cotita IdF accessible via le portail <http://www.cotita.fr/>
 - sur le site de l'ADSTD www.adstd.fr